

Demande d'effacement d'un signalement au fichier automatisé des empreintes digitales adressée au procureur de la République

(Articles R40-38-5 et suivants du code de procédure pénale)

La demande doit être adressée par **lettre recommandée avec demande d'avis de réception au procureur de la République** de la juridiction dans le ressort de laquelle a été menée la procédure ayant donné lieu à l'enregistrement des empreintes ou remise directement au greffe du tribunal contre récépissé.

A défaut, elle peut être adressée au procureur de la République de la juridiction dans le ressort de laquelle se situe votre domicile, qui la transmettra au procureur compétent.

Sauf dans les hypothèses d'effacement obligatoire mentionnées à l'article R40-38-5 I. du code de procédure pénale, **le procureur de la République peut refuser l'effacement des données** s'il estime que leur conservation apparaît nécessaire pour des raisons liées à la finalité du fichier, au regard de la nature ou des circonstances de commission de l'infraction ou de la personnalité de la personne concernée.

Le procureur de la République vous fera connaître sa décision par **lettre recommandée avec demande d'avis de réception**, dans un délai de **deux mois à compter de la réception de la demande**.

A défaut de réponse dans ce délai de deux mois, ou si le procureur de la République n'ordonne pas l'effacement, vous pourrez saisir le président de la chambre de l'instruction (cf. cerfa saisine du président de la chambre de l'instruction).

Votre identité

☐ Madame

☐ Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : _____

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : _____

Vos prénoms : _____

Vos date et lieu de naissance : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

à _____

Votre adresse : _____

Code postal | _ | _ | _ | _ | _ | Commune : _____

Pays : _____

Adresse électronique : _____

Numéro de téléphone : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Votre demande

Vous demandez au **procureur de la République** d'ordonner l'effacement au fichier automatisé des empreintes digitales d'un signalement vous concernant.

Précisez l'affaire pour laquelle vous avez fait l'objet du relevé d'empreintes digitales (date et nature de l'affaire, service d'enquête, etc) :

This image shows a full page of blank white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a template for writing or drawing. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Référence de l'affaire (**numéro de parquet ou identifiant justice**) si vous la connaissez : _____
(il s'agit du numéro qui figure en haut de chaque courrier qui vous a été adressé par le tribunal)

Fait à : _____ Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature obligatoire

Les pièces à joindre obligatoirement à votre demande

- ▶ Une photocopie recto/verso de votre **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour).
- ▶ Une photocopie d'un des **documents en votre possession concernant cette affaire** (par exemple : convocation devant les services d'enquête ou devant le juge d'instruction, copie de jugement, copie de décision de classement sans suite ou de non-lieu, copie de la réponse du gestionnaire du FAED suite au droit d'accès

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel figurant sur ce Cerfa auprès du service auquel vous avez envoyé ce formulaire.